

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENVOLÉE

PROCÈS-VERBAL

C O N S E I L D ' É T A B L I S S E M E N T

Le 24 février 2025

Une séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de l'Envolée s'est tenue le lundi 24 février 2025, à 16 h 30, au restaurant-école La Marmite d'Or du CFPE de Montmagny, sous la présidence de M. Donald Labillois.

Présences :

- | | |
|---|---|
| - Représentante du socioéconomique : | M ^{me} Jacinthe Daigle |
| - Représentante du sociocommunautaire : | M ^{me} Sonia Proulx |
| - Représentant des entrepreneurs : | M. Donald Labillois |
| - Représentants des enseignants : | M ^{me} Frédérique Gagnon
M Yves Lemieux |
| - Représentant des parents | |
| - Représentant du personnel professionnel : | Mme Marie-Ève Léonard |
| - Représentant des élèves : | M. Antoine Corbeil |
| - Représentante du personnel de soutien : | M ^{me} Catherine Dubé |
| - Directrice du CFPE Montmagny : | M ^{me} Marie-Andrée Gilbert |

Invitée :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Responsable gestion administrative CFPE Montmagny | M ^{me} Nathalie Bernier |
|---|----------------------------------|

24-25-2-24-1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

M. Donald Labillois, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

La procédure de convocation ayant été respectée et le quorum constaté, la séance peut donc légalement être tenue.

24-25-2-24-2 QUESTION DU PUBLIC

Aucune question.

24-25-2-24-3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 24-25-2-24-1 Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 24-25-2-24-2 Question du public
- 24-25-2-24-3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-25-2-24-4 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024
- 24-25-2-24-5 Suivi au procès-verbal
- 24-25-2-24-6 Points d'information
 - 24-25-2-24-6.1 État de situation de chaque secteur
 - 24-25-2-24-6.2 Projet de délocalisation de la formation en boucherie
 - 24-25-2-24-6.3 Bilan financier 2023-2024
 - 24-25-2-24-6.4 Activités et sorties éducatives
 - 24-25-2-24-6.5 Fonds à destination spéciale
- 24-25-2-24-7 Autres sujets
- 24-25-2-24-8 Levée de la séance.

Des membres demandent de faire la correction de la numérotation des points à l'ordre du jour.

Après lecture de l'ordre du jour et suite aux modifications apportées à la numérotation, son adoption est proposée par Mme Sonia Proulx, appuyée par M. Yves Lemieux.

24-25-2-24-4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Approbation du procès-verbal avec abstention de lecture, de la séance du 23 septembre 2024. Son adoption est proposée par Mme Frédérique Gagnon, appuyée par Mme Jacinthe Daigle.

Le procès-verbal a été signé par le président et la directrice.

24-25-2-24-5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Deux membres ont signé la formule de dénonciation d'intérêts pour un membre du conseil d'établissement : Mme Jacinthe Daigle du bureau de Service Québec de Montmagny, ainsi que M. Donal Labilloy, du restaurant La Coupée de Montmagny.

Mme Gilbert, directrice du CFPE Montmagny appose sa signature sur les deux formulaires.

24-25-2-24-6 POINTS POUR INFORMATION

24-25-2-24-6.1 État de la situation de chaque secteur

Un document est remis à chaque membre, expliquant l'état de la situation par secteur. Mme Gilbert en fait la lecture. Mme Frédérique Gagnon explique l'intégration du numérique avec le casque de réalité virtuelle. Elle explique que c'est comme si l'élève était en présence d'un vrai patient, vraiment un attrait positif pour les programmes du département de santé. M. Yves Lemieux explique le fonctionnement de l'ATE (Alternance Travail-Étude) dans son secteur, et mentionne que ça fonctionne vraiment bien. Cela répond aux demandes des entreprises de la région.

À l'endos du document, il y a un tableau qui informe des dernières nouvelles au CFPE Montmagny. Mme Gilbert informe les membres du CÉ qu'une équipe d'analyse a été créée pour faire l'état de la situation des secteurs durant les prochains mois. Cette équipe est formée de la conseillère en orientation, de la technicienne en organisation scolaire, du conseiller pédagogique ainsi que des membres de la direction du CFPE. Avec cette analyse par équipe, par secteur, tous les membres du personnel seront informés au fur et à mesure des démarches entreprises pour améliorer la situation financière du centre. Cette analyse pourra donner des directions pour la prochaine année scolaire. Ainsi, on pourra déterminer les besoins du centre et arriver à dégager une marge de manœuvre financière pour l'année prochaine. Par la suite, le centre va pouvoir miser sur le développement.

24-25-2-24-6.2

Projet de délocalisation de la formation en boucherie

La direction du Centre Agroalimentaire des Appalaches d'Adstock (près de Thetford Mines) a approché le CFPE Montmagny pour faire l'ébauche d'un projet d'enseignement de la boucherie là-bas, tel que ce fut le cas, l'année dernière. Pour le moment, on en est au stade d'analyse du projet, déterminer les rôles de chacun ainsi que la rentabilité d'un tel changement. Ils possèdent déjà l'équipement là-bas, mais l'espace est restreint. Le dossier est en évolution.

24-25-2-24-6.3

Bilan financier 2023-2024

Mme Gilbert présente Mme Nathalie Bernier, adjointe à la gestion administrative au CFPE. Mme Bernier explique que les bilans financiers des écoles sont remis à zéro en début d'année scolaire depuis plusieurs années. Mais il se peut qu'il y ait un changement prochainement et que les écoles restent avec leur budget permanent d'année en année. Donc, il faut tout repenser le fonctionnement, faire le bilan pour assurer une santé financière au centre. Mme Gilbert remet un document aux membres sur les déficits des dix dernières années du Centre. Plusieurs années se sont soldées par un déficit très important. Mme Gilbert veut faire un plan de redressement pour le CFPE. M. Donald Labilloy indique que l'image positive d'un centre de formation va attirer de nouvelles inscriptions, que notre offre est très intéressante puisqu'avec nos petites équipes, les élèves ont vraiment un bon accompagnement. En ce sens, Mme Gilbert veut miser sur nos forces pour le recrutement de nouveaux élèves. M. Antoine Corbeil se demande s'il y a des départements qui sont moins déficitaires que d'autres. Mme Bernier mentionne que l'indice des départements qui fonctionnent bien et ceux déficitaires est vraiment en lien avec le document présenté plus tôt de l'état de la situation par secteurs. Où il y a des difficultés, c'est probablement dans ces secteurs que c'est plus difficile financièrement. Puisque nous sommes en période de restriction budgétaire, les pratiques doivent changer à tous les niveaux et dans toutes les sphères des services gouvernementaux pour minimiser les pertes. Mme Bernier et Mme Gilbert vont nous revenir lors des prochaines réunions pour nous faire une mise à jour de la situation financière du centre pour la présente année scolaire.

24-25-2-24-6.4

Activités et sorties éducatives

Mme Gilbert nous remet un document sur les activités et sorties éducatives. Mme Bernier nous explique que c'est au conseil d'établissement d'approuver la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures régulières de classe ainsi qu'un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école, autres que ceux nécessaires pour l'ATE. Mme Gilbert mentionne qu'il pourrait y avoir une proposition de prévision d'activités qui pourrait être soumis aux membres du conseil en début d'année. Il faudra s'assurer que toutes les activités auront été approuvées par le conseil d'établissement.

24-25-2-24-6.5

Fonds à destination spéciales

Mme Gilbert soumet un document de consultation aux membres du conseil d'établissement concernant les pouvoirs et les rôles très importants qu'ils possèdent, même sur le pouvoir décisionnel du projet éducatif d'un centre. Mme Bernier mentionne que toutes campagnes de financement doivent être présentées et approuvées par le C.É. Elle nous informe qu'elle va faire un suivi au sujet des profits qui vont être générés du Banquet des Partenaires du mois de mars au restaurant La Marmite d'Or du CFPE Montmagny. Par la même occasion, Mme Gilbert nous indique qu'un lien sur la formation des nouveaux membres sera envoyé par courriel et que ceux qui ne l'ont pas encore suivi, pourront le faire.

24-25-2-24-7

AUTRES SUJETS

Pas d'autre sujet.

24-25-2-24-8

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance. À 18 h 10, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Frédérique Gagnon et appuyée par Mme Jacinthe Daigle.

DONALD LABILLOIS, président

Marie-Andrée Gilbert, directrice